

## Gérer les écosystèmes pour la réduction de la pauvreté en Afrique – Mise en œuvre du Message de Paris

Atelier No. 1550 \* 6 octobre 18h30 – 20h00 \* Salle 116

### Résumé:

Plus de 70% des populations pauvres d'Afrique vivent dans des zones rurales. Les préoccupations écologiques immédiates en Afrique Subsaharienne concernent la dégradation des sols et de la terre, l'appauvrissement des forêts et des ressources d'eau douce, la diminution de la couverture naturelle du sol. Les systèmes fluviaux majeurs d'Afrique sont très fragmentés. L'évolution de l'utilisation des sols en Afrique pourrait entraîner la perte de 25-35% d'espèces de plantes vasculaires, en comparaison à 1970. Tous ces aspects de la dégradation de l'écosystème et la perte de biodiversité auront probablement un impact sur les biens d'existence des pauvres des zones rurales.

Depuis presque 50 ans, l'IUCN travaille sur les liens entre les biens d'existence et les écosystèmes en Afrique. L'IUCN répond aux défis principaux que posent le développement et la réduction de la pauvreté en Afrique, ayant pour objectifs la gestion durable des ressources naturelles et la garantie de biens et services essentiels issus de l'écosystème au moyens d'une bonne gestion de la biodiversité et du renforcement du pouvoir des populations rurales pauvres, en mettant l'accent sur l'équité des sexes.

En septembre 2006, lors de la Conférence de Paris « Biodiversité et Coopération Européenne au Développement » organisée par l'IUCN, les participants ont exprimé leurs préoccupations concernant le déclin des biens et services fournis par les écosystèmes, constituant une menace pour le développement durable et les biens d'existence des populations pauvres. Les participants ont réagi en adoptant le «Message de Paris», qui identifie un certain nombre de défis pour une action commune visant l'intégration de la biodiversité dans la coopération de l'UE au développement et propose des mesures qui sont directement liées à la réduction de la pauvreté rurale en Afrique. Les états membres de l'UE, notamment la France, la Finlande et la Norvège ainsi que la Commission européenne, travaillent en partenariat avec l'IUCN pour mettre en oeuvre le Message de Paris à travers un portfolio d'interventions élargi et renforcé dont l'objectif est d'appuyer la sécurité des biens d'existence et la réduction de pauvreté rurale.

Cet atelier examinera les questions clé concernant les approches et les outils d'amélioration de la gestion des écosystèmes pour réduire la pauvreté en Afrique, dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations du Message de Paris.

### Programme:

1. Thème Principal: Dr Aimé Nianogo, Directeur, Programme de l'IUCN de l'Afrique Centrale et de l'Ouest (10 min)
2. Points de vue des gouvernements africains et de la société civile (30 min)
  - Mr Gabriel Tchata, gouvernement du Cameroun
  - Mr Mtangala Lumpu, AFED, République Démocratique du Congo
  - Mme Nebbo Mwina, Division de Faune du Ministère des Ressources Naturelles et du Tourisme, Tanzanie
  - Mme Annetta Bok, Communauté ǀKhomani San du Kalahari, République Sudafricaine, Représentante sur Genre du IPACC (Comité de Coordination des Peuples Autochtones de l'Afrique)
3. Dialogue (50 min, avec le public)
  - Les participants ci-dessus, plus:
  - Mme Marina von Weisenberg, gouvernement finlandais
  - Mme Sally Nicholson, Bureau Régional du WWF pour l'Europe
  - Mr Eric Belvaux, Secrétariat du CBD
  - Mr Walter Kennes, Commission européenne (DG Développement)

Modérateur: Emelia Arthur, LEAD, Ghana